

Une extension ou modernisation du parc éolien - 23-06-2021

Villers-la-Ville -

Le groupement «Villers-la-Ville pour le climat» a adressé une lettre ouverte au collège communal. Celuici répond à ses interrogations et demandes.



Pour le groupement «Villers-la-Ville pour le climat», la position défavorable de la Commune dans les différents dossiers éoliens déposés ces derniers mois va à l'encontre des engagements pris dans le cadre du Plan d'action pour l'énergie durable et le climat (PAEDC). Ses membres ont du coup envoyé une lettre ouverte au collège communal pour demander un éclaircissement.

- 1. Vu le refus dans les projets éoliens récemment déposés, une alternative est-elle prévue pour rester dans les objectifs? «Les 15 éoliennes dont il est question dans le plan climat, c'est le potentiel maximal possible sur notre territoire, répond le collège. En potentiel, cela signifiait 30 Mégawatt de plus par rapport à 2006. Nous en avons déjà 20. L'objectif est donc d'en produire 10 supplémentaires. On y arriverait en modernisant le parc existant ou en l'agrandissant quelque peu. Mais pas par de nouveaux projets éparpillés sur notre territoire, qui dérangent une grande partie de notre population. De plus, l'éolien est une des nombreuses pistes reprises dans le PAEDC. L'éolien a en plus ses limites, comme le surplus d'énergie en cas de vent mais rien en son absence. Le collège souhaite travailler sur le mix énergétique. Des projets avec du photovoltaïque sont aussi à l'étude.»
- 2. La Commune détenant des parts dans Aspiravi, «Villers-la-Ville pour le climat» demande un bilan des rapports qu'elle entretient avec ce holding. Réponse du collège: «Nous ne détenons aucune action chez Aspiravi, Madame Gilkinet essaie de jeter le trouble en feignant de ne pas comprendre les mécanismes d'actionnariat. Nous sommes actionnaires de Creadiv, qui est un des actionnaires d'Aspiravi. Et sans aucun représentant dans les instances dirigeantes de Creadiv. Nous n'avons donc aucun contact fonctionnel avec Aspiravi, ni aucune part directe dans cette entreprise.»
- 3. «Villers-la-Ville pour le climat» demande à coupler les études d'incidences environnementales des projets Storm et New Wind. Réponse du collège: «Ce n'est pas à la Commune d'intervenir auprès de sociétés privées et concurrentes».
- 4. «Villers-la-Ville pour le climat» propose d'ajuster le timing des 3 parcs pour permettre aux citoyens de rentrer un avis global? «Impossible, le timing des enquêtes publiques dépend de la date de dépôt des dossiers complets.»
- 5. L'organisation d'une rencontre publique pour débattre de la vision stratégique à 30 ans. «Les étapes de consultations et d'enquêtes publiques et leurs modalités seront respectées tel que prévu par la loi pour chaque projet.»

- 6. Il serait utile d'envisager l'installation d'une ou plusieurs éoliennes à Villers. Nous demandons d'organiser une rencontre publique spécifique sur cette thématique et de se positionner sur cette éventualité. Pour le collège, «la question se posera lors de la modernisation du parc existant».

P.B. (L'Avenir)